



KPMG Audit
Espace Européen de l'Entreprise
9 avenue de l'Europe
CS 50033 Schiltigheim
67013 Strasbourg Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 88 18 23 00
Télécopie : +33 (0)3 90 22 06 61
Site internet : www.kpmg.fr

Azurèva - Association Loi 1901

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 novembre 2018
Azurèva - Association Loi 1901
52, rue du Peloux - 01011 Bourg-en-Bresse
Ce rapport contient 45 pages
Référence : PM-192-004

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.,
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €,
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
Espace Européen de l'Entreprise
9 avenue de l'Europe
CS 50033 Schiltigheim
67013 Strasbourg Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 88 18 23 00
Télécopie : +33 (0)3 90 22 06 61
Site internet : www.kpmg.fr

Azurèva - Association Loi 1901

Siège social : 52, rue du Peloux - 01011 Bourg-en-Bresse
Capital social : € 69 144 361

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 novembre 2018

A l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Azurèva - Association Loi 1901 relatifs à l'exercice clos le 30 novembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} décembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Continuité d'exploitation :

La note II - « Faits significatifs de l'exercice » de l'annexe fait état des incertitudes pesant sur la continuité d'exploitation.

Nous avons été conduits à examiner les dispositions envisagées à cet égard.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous estimons que la note de l'annexe donne une information appropriée sur la situation de l'association au regard de l'incertitude pesant sur la continuité d'exploitation.

Estimations comptables :

Votre association a constitué des provisions dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan de réorganisation selon les modalités évoquées dans les notes III-13 - « Provisions pour risques et charges » et IV-29 - « Les charges exceptionnelles » de l'annexe.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par l'association pour identifier et évaluer les risques couverts par de telles provisions.

Règles et méthodes comptables :

Les notes III-1 - « Règles générales applicables aux immobilisations » et III-3 - « Immobilisations incorporelles et corporelles » de l'annexe des comptes exposent les règles et méthodes comptables relatives à l'amortissement des immobilisations ainsi que les modalités de comptabilisation de dépréciations exceptionnelles sur des éléments de l'actif immobilisé.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Schiltigheim, le 29 avril 2019

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Pascal Maire
Associé

BILAN ACTIF

	2018			2017
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	10 167	10 167		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	638 412	538 434	99 977	127 439
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	579 426	266 328	313 097	326 817
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>1 228 006</i>	<i>814 931</i>	<i>413 075</i>	<i>454 257</i>
Immobilisations corporelles				
Terrains	16 706 847	8 802 136	7 904 711	8 204 121
Constructions	214 610 485	163 424 031	51 186 453	53 300 583
Installations techniques, matériel et outillage industriels	29 577 839	26 567 999	3 009 839	2 785 818
Autres immobilisations corporelles	2 667 739	2 519 838	147 901	215 721
Immobilisations en cours	832 484		832 484	371 642
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>264 395 396</i>	<i>201 314 005</i>	<i>63 081 390</i>	<i>64 877 886</i>
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	5 432 536		5 432 536	2 632 536
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	170 434		170 434	185 363
Prêts				
Autres immobilisations financières	63 021		63 021	50 003
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>5 665 992</i>		<i>5 665 992</i>	<i>2 867 903</i>
ACTIF IMMOBILISE	271 289 395	202 128 937	69 160 458	68 200 047
Stocks				
Matières premières, approvisionnements	332 784		332 784	380 256
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Total des stocks</i>	<i>332 784</i>		<i>332 784</i>	<i>380 256</i>
Créances (3)				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 060		2 060	
Clients et comptes rattachés	1 210 008	19 185	1 190 823	427 922
Autres créances	6 681 947	60 440	6 621 507	6 327 620
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	<i>7 894 015</i>	<i>79 625</i>	<i>7 814 390</i>	<i>6 755 542</i>
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	7 290 927		7 290 927	7 369 835
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>7 290 927</i>		<i>7 290 927</i>	<i>7 369 835</i>
ACTIF CIRCULANT	15 517 727	79 625	15 438 102	14 505 634
Charges constatées d'avance	1 008 574		1 008 574	724 822
Frais d'émission d'emprunt à étaler	122 329		122 329	80 205
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	287 938 027	202 208 562	85 729 465	83 510 710

(1) dont droit au bail

(2) dont part à moins d'un an

(3) dont part à plus d'un an

BILAN PASSIF

	2018	2017
Capital social ou individuel Dont versé :	69 144 361	69 369 103
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(18 387 145)	(23 881 410)
Resultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 603 255	5 494 264
<i>Total situation nette</i>	<i>53 360 470</i>	<i>50 981 957</i>
Subventions d'investissement	1 580 138	1 773 111
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	54 940 609	52 755 068
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	479 966	792 178
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	479 966	792 178
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	17 563 686	16 929 543
Emprunts et dettes financières divers	48 279	34 071
<i>Total dettes financières</i>	<i>17 611 965</i>	<i>16 963 615</i>
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 836 469	3 528 690
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 418 030	2 919 114
Dettes fiscales et sociales	4 005 821	3 514 720
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>10 260 321</i>	<i>9 962 525</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	510 402	988 680
Autres dettes	1 881 114	1 984 426
<i>Total dettes diverses</i>	<i>2 391 516</i>	<i>2 973 107</i>
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	45 085	64 214
DETTES	30 308 889	29 963 462
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	85 729 465	83 510 710

COMPTE DE RESULTAT

	2018			2017
	France	Export	Total	
Vente de marchandises	2 349 141		2 349 141	2 321 789
Production vendue : - biens				
Production vendue : - services	47 635 984		47 635 984	47 424 697
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	49 985 125		49 985 125	49 746 487
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 773 408	2 797 561
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			1 756 793	1 702 914
Autres produits (1) (11)			133 207	82 781
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)			54 648 533	54 329 743
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)			1 162 455	1 187 333
Variation de stock (marchandises)			17 587	7 614
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			5 567 185	5 343 244
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			16 080	11 564
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			19 875 913	20 394 591
<i>Total charges externes</i>			<i>26 639 223</i>	<i>26 944 349</i>
Impôts, taxes et versements assimilés			2 579 950	2 733 478
Charges de personnel				
Salaires et traitements			15 436 381	14 838 085
Charges sociales (10)			4 878 638	4 507 231
<i>Total charges de personnel</i>			<i>20 315 020</i>	<i>19 345 316</i>
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			5 863 392	5 938 595
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			16 845	20 254
Dotations aux provisions pour risques et charges			178 379	255 377
<i>Total dotations d'exploitation</i>			<i>6 058 617</i>	<i>6 214 227</i>
Autres charges (12)			212 470	151 659
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			55 805 282	55 389 031
RESULTAT D'EXPLOITATION			(1 156 748)	(1 059 288)
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				1 558
Autres intérêts et produits assimilés (5)			27 845	15 154
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			27 845	16 712
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (6)			482 265	651 756
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			482 265	651 756
RESULTAT FINANCIER			(454 419)	(635 043)
RESULTAT COURANT			(1 611 167)	(1 694 332)

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2018	2017
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 087 415
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 432 814	10 215 764
Reprises sur provisions et transferts de charges	573 046	324 483
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 005 860	11 627 663
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	41 339	922 089
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	750 098	3 033 301
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		483 676
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	791 437	4 439 066
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 214 423	7 188 596
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	59 682 240	65 974 119
TOTAL DES CHARGES	57 078 984	60 479 855
BENEFICE ou PERTE	2 603 255	5 494 264

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	
	Dont produits de locations immobilières	
(2)	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	
	Dont crédit-bail mobilier	27 241
(3)	Dont crédit-bail immobilier	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	
(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général	
(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles	
(9)	Dont transferts de charges	1 409 208
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2018	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin 2018
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement	10 167			10 167
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 205 706	26 470	14 338	1 217 838
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	1 215 874	26 470	14 338	1 228 006
Immobilisations corporelles				
Terrains	17 151 018	45 706	489 877	16 706 847
Constructions :				
- Constructions sur sol propre	164 852 822	1 404 555	5 715 324	160 542 053
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des const.	56 607 525	1 267 920	3 807 013	54 068 432
Installations techniques, matériel et outillages industriels	30 828 678	918 829	2 169 668	29 577 839
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers				
- Matériel de transport	1 366 572	7 137	130 609	1 243 100
- Matériel de bureau et mobilier informatique	1 520 452	8 650	104 463	1 424 639
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	371 642	832 484	371 642	832 484
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	272 698 711	4 485 284	12 788 599	264 395 396
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	2 632 536	2 800 000		5 432 536
Autres titres immobilisés	185 363		14 929	170 434
Prêts et autres immobilisations financières	50 003	13 093	75	63 021
<i>Total immobilisations financières</i>	2 867 903	2 813 093	15 004	5 665 992
TOTAL GENERAL	276 782 489	7 324 847	12 817 942	271 289 395

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2018	Augmentations	
		Réévaluations courant 2018	Acquisitions courant 2018
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement	10 167		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 205 706		26 470
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	1 215 874		26 470
Immobilisations corporelles			
Terrains	17 151 018		45 706
Constructions :			
- Constructions sur sol propre	164 852 822		1 404 555
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	56 607 525		1 267 920
Installations techniques, matériel et outillages industriels	30 828 678		918 829
Autres immobilisations corporelles :			
- Installations générales, agencements, aménagements divers			
- Matériel de transport	1 366 572		7 137
- Matériel de bureau et mobilier informatique	1 520 452		8 650
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	371 642		832 484
Avances et acomptes			
<i>Total immobilisations corporelles</i>	272 698 711		4 485 284
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	2 632 536		2 800 000
Autres titres immobilisés	185 363		
Prêts et autres immobilisations financières	50 003		13 093
<i>Total immobilisations financières</i>	2 867 903		2 813 093
TOTAL GENERAL	276 782 489		7 324 847

	Diminutions		Valeur brute fin 2018	Valeur d'origine
	Virements courant 2018	Cessions courant 2018		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement			10 167	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		14 338	1 217 838	
<i>Total immobilisations incorporelles</i>		14 338	1 228 006	
Immobilisations corporelles				
Terrains		489 877	16 706 847	
Constructions :				
- Sur sol propre		5 715 324	160 542 053	
- Sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et amgt des constructions		3 807 013	54 068 432	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		2 169 668	29 577 839	
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements et amgt divers				
- Matériel de transport		130 609	1 243 100	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		104 463	1 424 639	
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	371 642		832 484	
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	371 642	12 416 957	264 395 396	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence			5 432 536	
Autres participations				
Autres titres immobilisés		14 929	170 434	
Prêts et autres immobilisations financières		75	63 021	
<i>Total immobilisations financières</i>		15 004	5 665 992	
TOTAL GENERAL	371 642	12 446 299	271 289 395	

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2018	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2018
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.	10 167			10 167
Autres immobilisations incorporelles	751 449	53 932	618	804 763
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	761 616	53 932	618	814 931
Immobilisations corporelles				
Terrains	8 946 897	161 630	306 391	8 802 136
Constructions :				
- Constructions sur sol propre	121 503 823	3 361 133	5 607 735	119 257 222
- Constructions sur sol d'autrui				
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.	46 221 010	1 520 798	3 606 135	44 135 673
Installations techniques, matériel et outillage indust.	28 042 862	660 510	2 135 373	26 567 999
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers				
- Matériel de transport	1 352 669	10 970	130 613	1 233 026
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 318 635	63 387	95 210	1 286 811
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	207 385 897	5 778 431	11 881 458	201 282 870
TOTAL GENERAL	208 147 514	5 832 364	11 882 076	202 097 801

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2018	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2018
Frais d'émission d'emprunt à étaler		73 151	31 027	122 329
Primes de remboursement des obligations				

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2018	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2018
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.	10 167			10 167
Autres immobilisations incorporelles	751 449	53 932	618	804 763
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	761 616	53 932	618	814 931
Immobilisations corporelles				
Terrains	8 946 897	161 630	306 391	8 802 136
Constructions :				
- Constructions sur sol propre	121 503 823	3 361 133	5 607 735	119 257 222
- Constructions sur sol d'autrui				
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.	46 221 010	1 520 798	3 606 135	44 135 673
Installations techniques, matériel et outillage indust.	28 042 860	660 512	2 135 373	26 567 999
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers				
- Matériel de transport	1 352 669	10 970	130 613	1 233 026
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 318 635	63 387	95 210	1 286 811
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	207 385 895	5 778 434	11 881 458	201 282 870
TOTAL GENERAL	208 147 512	5 832 366	11 882 076	202 097 801

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortisse- ments à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement							
Autres postes d'immobilisations incorporelles							
<i>Total immobilisations incorporelles</i>							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- Constructions sur sol propre							
- Constructions sur sol d'autrui							
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.							
Inst tech, matériel et outillages industriels							
Autres immobilisations corporelles							
- Inst gén., agcemnt et améngmt divers							
- Matériel de transport							
- Matériel de bureau et informatique							
- Emballages récupérables et divers							
<i>Total immobilisations corporelles</i>							
Frais d'acquisition des titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL non ventilé							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2018	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2017
Frais d'émission d'emprunt à étaler	80 205	73 151	31 027	122 329
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début 2018	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2018
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
Dont majorations exceptionnelles de 30%						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions règlementées						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>						
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>						
Autres provisions pour risques et charges	792 178	178 378			490 591	479 966
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	792 178	178 378			490 591	479 966
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles	434 929				403 794	31 135
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients	27 743	16 845			25 404	19 185
Autres provisions dépréciations	61 280				840	60 440
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	523 953	16 845			430 039	110 760
TOTAL GENERAL	1 316 132	195 224			920 630	590 726
Dont dotations et reprises d'exploitation		195 225			347 584	
Dont dotations et reprises financières						
Dont dotations et reprises exceptionnelles					573 046	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

PROVISIONS - DETAIL

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
TOTAL I						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
Indemnites depart retraite	375 922	135 681	49 949	84 649	134 598	377 004
Indemnite medaille du travail	51 657	19 698		20 137	20 137	51 218
Provision sinistre laclusaz	1 000		1 000		1 000	
Provision litige salaries	48 270	23 000		26 360	26 360	44 909
Provisions departs salaries	139 243		139 243		139 243	
Plan de restructuration	88 614		62 612	20 818	83 430	5 183
Plan restructuration Egat	87 471		85 821		85 821	1 650
TOTAL II	792 178	178 379	338 625	151 966	490 591	479 966
TOTAL III						
TOTAL GENERAL	792 178	178 379	338 625	151 966	490 591	479 966

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières	63 021	63 021		50 003
<i>Total actif immobilisé</i>	<i>63 021</i>	<i>63 021</i>		<i>50 003</i>
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	79 799	60 613	19 185	49 353
Autres créances clients	1 130 209	1 130 209		406 313
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				11 521
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36 566	36 566		78 174
Impôts sur les bénéfices	3 568 621	3 568 621		3 415 354
Taxe sur la valeur ajoutée	970 545	970 545		1 276 409
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers	911 520	185 730	725 790	1 152 244
Groupe et associés (2)	60 440	1 440	59 000	61 460
Débiteurs divers	1 134 253	734 253	400 000	393 735
<i>Total actif circulant</i>	<i>7 891 955</i>	<i>6 687 980</i>	<i>1 203 975</i>	<i>6 844 566</i>
Charges constatées d'avance	1 008 574	1 008 574		724 822
TOTAL DES CREANCES	8 963 552	7 759 576	1 203 975	7 619 393
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit à un an maximum	17 544 340	2 737 158	8 445 178	6 362 002	25 548
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit à + de un an	19 345	19 345			16 903 994
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	48 279	20 478		27 801	34 071
Fournisseurs et comptes rattachés	6 254 500	6 254 500			6 447 805
Personnel et comptes rattachés	1 084 354	1 084 354			1 282 326
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 970 481	1 970 481			1 793 066
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	560 770	560 770			
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	390 214	390 214			439 327
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	510 402	510 402			988 680
Groupe et associés (2)					
Autres dettes	1 881 114	1 281 114	600 000		1 984 426
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	45 085	45 085			64 214
TOTAL DES DETTES	30 308 889	14 873 906	9 045 178	6 389 803	29 963 462
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		4 360 285			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		3 719 940			
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2018



ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 NOVEMBRE 2018

SOMMAIRE

I.	Règles et méthodes comptables	3
II.	Faits significatifs de l'exercice	4
III.	Notes relatives à certains éléments significatifs du bilan	6
	L'ACTIF	6
1.	Règles générales applicables aux immobilisations	6
2.	Variation des immobilisations, amortissements et provisions	7
3.	Immobilisations incorporelles et corporelles	7
4.	Immobilisations financières	9
5.	Stocks	10
6.	Clients	10
7.	Autres créances	11
8.	Détail des produits à recevoir	11
9.	Détail des charges constatées d'avance	12
10.	Détail des charges à répartir	12
	LE PASSIF	13
11.	Les fonds propres	13
12.	Subventions d'investissements	14
13.	Provisions pour risques et charges	14
14.	Dettes financières	15
15.	Dettes courantes	16
16.	Détail factures non parvenues à payer	17
17.	Autres dettes	17

18.	Détail des autres charges à payer	18
19.	Détail des produits constatés d'avance	18
IV.	Notes relatives à certains éléments significatifs du compte de résultat	19
	RESULTAT D'EXPLOITATION	19
20.	Chiffre d'affaires	19
21.	Les charges de personnel	19
22.	Effectifs	19
23.	Subventions et aides en nature	20
24.	Reprises sur provisions et transferts de charges	20
25.	Le crédit d'impôt Compétitivité Emploi	20
	RESULTAT FINANCIER	21
26.	Les produits financiers	21
27.	Les charges financières	21
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	21
28.	Les produits exceptionnels	21
29.	Les charges exceptionnelles	22
	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	23
30.	Programme de parrainage et de fidélisation	23
31.	Bons d'achat et bons d'échanges	23
32.	La situation au regard de l'impôt sur les bénéfices	24
V.	Evènements postérieurs à la clôture	25
VI.	Engagements hors bilan	25
33.	Droit individuel à la formation	25
34.	Garantie financière	25
35.	Crédits-baux mobiliers et immobiliers	26
36.	Indemnités de départ en retraite	26
37.	Engagements hors bilan - siège et villages	27
38.	Détail des dettes bancaires et des hypothèques données	28

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de douze mois couvrant la période du 1er décembre 2017 au 30 novembre 2018.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan s'élève à 85.729.465 € et le compte de résultat fait apparaître un bénéfice de 2.603.255 €.

Les comptes de l'exercice clos au 30 novembre 2018 ont été arrêtés suivant le principe de la continuité d'exploitation.

Les comptes annuels d'AZUREVA sont établis suivant les principes comptables résultant de la réglementation dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

En date du 26 novembre 2018, AZUREVA a souscrit 53,85% du capital social fixé à 5.200.000 euros de la société par actions simplifiée FONCIERE COTE LAC domiciliée 52 rue du Peloux à Bourg-en-Bresse (Ain). AZUREVA s'est associé avec le Fonds TSI, géré par la Caisse des Dépôts, en réalisant un apport en nature d'un montant de 2.800.000 euros correspondant à la valorisation d'un ensemble immobilier du site de Hossegor et constituant sa participation dans le capital de la société créée. L'association AZUREVA a été nommée Président de la SAS.

Le 26 novembre 2018, AZUREVA a signé avec FONCIERE COTE LAC un bail commercial en l'état futur d'achèvement sous conditions suspensives pour la future location de l'immeuble situé à Hossegor dont la destination finale se fera sous la forme d'un hôtel 3 étoiles. AZUREVA ayant renoncé à sa prérogative de renonciation des premières échéances triennales, le bail est conclu pour une durée ferme de 12 années à compter de la date de prise d'effet. Le loyer annuel de 560.000 euros HT. A ce titre, Azureva a signé avec l'établissement bancaire qui a financé le projet immobilier un engagement de parfaire les loyers de la SAS FONCIERE COTE LAC.

AZUREVA a finalisé la mise en œuvre des dépenses afférentes aux deux **prêts bancaires** contractés en novembre 2016 garantis par des hypothèques pour un montant **total de 6 millions d'euros** afin de financer la première tranche d'un programme pluriannuel de rénovation de ses villages vacances.

AZUREVA a également mis en œuvre des dépenses afférentes aux deux **prêts bancaires** contractés au premier trimestre 2018 garantis par des hypothèques pour un montant **total de 5 millions d'euros** afin de financer la deuxième tranche d'un programme pluriannuel de rénovation de ses villages vacances. Il demeure encore des dépenses et des tirages à effectuer à la clôture de l'exercice.

En date du 2 mars 2018, AZUREVA a signé la vente pour une valeur de 450.000 euros de l'ensemble immobilier du site du Laouzas.

Concomitamment à la vente, AZUREVA a obtenu de la Société Générale la mainlevée sur la garantie d'hypothécaire d'un prêt bancaire.

En date du 15 novembre 2018, AZUREVA a signé la vente pour une valeur de 875.000 euros de l'ensemble immobilier du site de Egat.

Concomitamment à la vente, AZUREVA a remboursé par anticipation les 2 prêts bancaires de la Société Générale assortis d'hypothèques à son profit et a ainsi obtenu la mainlevée sur ces garanties.

En date du 22 mars 2018, AZUREVA a signé un avenant à la promesse unilatérale de vente sous conditions suspensives d'une valeur de 4.800.000 euros d'un terrain à Fréjus modifiant les dates butoirs de levée des conditions suspensives. Un second avenant a également été signé en date du 6 février 2019 pour ajuster les échéances. A la date d'arrêté des comptes, la cession du site n'a à ce jour toujours pas été constatée.

Pour rappel, aux vues de la situation financière, l'Assemblée Générale d'AZUREVA des 21 & 22 mai 2014 avait reporté le remboursement des parts demandé par certains COS. L'Assemblée Générale d'AZUREVA du 24 mai 2018 a renouvelé cette disposition pour une durée de 5 ans. Les remboursements des parts de 3 COS ont été suspendus.

Au cours de l'exercice, le COS de l'Aude et le GOS 54 ont tous deux fait part à AZUREVA de leur intention d'abandonner leur créance sur leur quote-part des fonds associatifs. La demande de remboursement d'un COS a été satisfaite.

AZUREVA a poursuivi la mise en œuvre des dernières mesures d'accompagnements de son projet de réorganisation de 2015. Pour rappel, l'administration avait validé le 17 juin 2015 l'accord collectif majoritaire signé le 28 mai 2015 avec les représentants des organisations syndicales d'AZUREVA. Certains effets de cette partie du projet de réorganisation courent toujours à la clôture de l'exercice.

En date du 18 octobre 2018, le Conseil d'Administration Fédéral d'AZUREVA a renouvelé son Président Général, Jean-Luc Michel, et à nommer les membres du Bureau Fédéral. La nouvelle gouvernance d'AZUREVA prendra ses fonctions le 1^{er} décembre 2018 pour une durée de 3 ans.

Le même Conseil d'Administration Fédéral d'AZUREVA a donné des pouvoirs au Président Général dans le cadre :

- du projet de vente de l'ensemble immobilier à Lagraulet du Gers

Malgré le résultat opérationnel négatif de l'exercice, c'est-à-dire hors opérations exceptionnelles (plus-value sur cessions d'actif et coûts de restructuration), la visibilité sur la trésorerie disponible permet d'assurer la continuité des opérations. Par ailleurs, des mesures visant à renforcer la structure financière et à restaurer l'équilibre opérationnel d'AZUREVA sont toujours en cours de mise en place.

III. NOTES RELATIVES A CERTAINS ELEMENTS SIGNIFICATIFS DU BILAN

L'ACTIF

1. REGLES GENERALES APPLICABLES AUX IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Conformément à la doctrine comptable, AZUREVA applique, depuis le 1er décembre 2004, la nouvelle réglementation sur les actifs en utilisant les nouvelles durées d'utilisation définies ci-dessous.

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire. La date de début des amortissements correspond à la date de mise en service du bien. Les durées d'amortissements pratiquées sont détaillées comme suit :

Type d'immobilisations	Durée	Type d'immobilisations	Durée
* Frais d'établissement	20 à 30 ans	* Literie	5 à 10 ans
* Logiciels	2 à 5 ans	* Lingerie	2 à 5 ans
* Concessions sites	20 à 30 ans	* Matériel mobilier restauration	15 à 20 ans
* Aménagement terrain	15 à 30 ans	* Matériel skis	4 ans
* Construction	20 à 50 ans	* Matériel de transport	5 à 7 ans
* Agencements installations	15 à 20 ans	* Matériel informatique	4 ans
* Matériel sanitaire	15 à 20 ans	* Matériel vidéo ou animation	4 ans
* Matériel chauffage	15 à 20 ans	* Piscine	15 à 20 ans
* Matériel incendie	5 à 10 ans	* Tennis, mini golf	15 ans
* Matériel outillage	5 à 10 ans	* Sauna, hammam	20 ans
* Matériel de cuisine	20 ans		

2. VARIATION DES IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

La variation des comptes d'immobilisations peut se présenter comme suit :

Actifs :	Valeur au 30 nov. 2017	Augmentation	Réduction	Valeur au 30 nov. 2018
Incorporels	1 215 875	26 470	14 338	1 228 006
Corporels	272 698 712	4 485 285	12 788 600	264 395 397
Financiers	2 867 903	2 813 093	15 004	5 665 992
* Immobilisations	276 782 490	7 324 848	12 817 942	271 289 395
Actifs :	Valeur au 30 nov. 2017	Dotations aux amort.	Réduction	Valeur au 30 nov. 2018
Incorporels	761 617	53 932	618	814 931
Corporels	207 385 898	5 778 433	11 881 460	201 282 871
* Amortissements	208 147 515	5 832 365	11 882 078	202 097 802
Actifs :	Valeur au 30 nov. 2017	Dotations	Reprises	Valeur au 30 nov. 2018
Corporels	434 930		403 794	31 135
Financiers	0			0
* Provisions	434 930	0	403 794	31 135
Cumul Amort. & Prov.	208 582 444	5 832 365	12 285 872	202 128 937
Immobilisations Nettes	68 200 061			69 160 474

3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Au cours de l'exercice, AZUREVA a acquis des immobilisations incorporelles et corporelles pour une valeur respectivement de 26.470 euros et 4.485.285 € dont 4.226.750 € ont été financés par emprunt.

AZUREVA a enregistré des produits de cessions d'éléments d'actifs correspondant à l'apport en nature réalisé sur l'immeuble de Hossegor pour un montant de 2.800.000 € et à la cession d'immeubles au Laouzas et à Egat pour une valeur respective de 450.000 € et 875.000 €.

Par ailleurs, AZUREVA a cédé pour 84.361 euros d'immobilisations corporelles dont principalement 49.768 € de biens prélevés sur le site de Egat et 33.333 € représentant le prix de vente des mobil home de l'Ile de Ré.

Les immobilisations en cours et les acomptes à la clôture s'élèvent à 832.485 €.

Détail par site	au 30 nov. 2017	Augmentation	Activation des immob.	Mis au rebus	au 30 nov. 2018
Siege	126 194		126 194		0
Anglet	0	97 592			97 592
Arêches	0	38 715			38 715
Bussag	0	16 130			16 130
Cap d'Agde	0	173 913			173 913
Fournol	15 500	0	15 500		0
Fréjus	61 505	10 263	61 505		10 263
Hauteville	3 127		3 127		0
Ile oleron	1 083		1 083		0
Kerjouano	17 118	15 396	17 118		15 396
La Cluzas	0	23 835			23 835
Le Grau du Roi	0	236 815			236 815
Les Karellis	3 500		3 500		0
Les Ménuires	0	169 120			169 120
Pornichet	8 538		8 538		0
Roquebrune	0	827			827
Sainte montaine	127 810		127 810		0
Trégunc	880	5 135	880		5 135
Vendee ocean	6 390	44 744	6 390		44 744
Immob. en cours et acomptes	371 642	832 485	371 642	0	832 485

Une provision pour dépréciation, retraitée en exceptionnel, est constituée lorsque la valeur actuelle d'un bien est significativement inférieure à la valeur nette comptable de ce bien.

Des reprises sur provision ont été constatées à hauteur de la valeur des dotations aux amortissements pratiquées sur les biens concernés par des provisions constituées à la clôture de l'exercice précédent.

Une reprise sur provisions a été comptabilisée pour 396.205 € à la clôture de l'exercice liée à la cession du site de Egat.

Détail par site	au 30 nov. 2017	Augmentation	Réduction	au 30 nov. 2018
Egat	396 205		396 205	0
Lagraulet	38 725		7 589	31 135
Provision pour dépréciation	434 930	0	403 794	31 135

4. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût historique. Une provision est constituée lorsque la recouvrabilité d'une immobilisation financière est incertaine.

Détail par poste	au 30 nov. 2017	Augmentation	Réduction	au 30 nov. 2018
Titres de participation	2 632 537	2 800 000		5 432 537
Autres titres immobilisés	185 363		14 929	170 434
Dépôts et cautionnements	50 004	13 093	75	63 022
Immobilisations financières brutes	2 867 903	2 813 093	15 004	5 665 992

Les titres de participations détenus sont les suivants :

	Site	Année	Nbre parts	Valeur	% dét.	
Erholungswerk Post Postbank	Allemagne	2005	-	762 000	ND	Droits d'occupation logements
FONCIERE COTE LAC	Hossegor	2018	280 000	2 800 000	53,85%	
Fouras	Fouras	- - - -	-	4 573	ND	
RCM FONCIER	Roquebrune	2017	180 180	1 801 800	51,43%	
S.A.C.M.A.C.	Les Karellis	2014	3 630	55 321	7,26%	
S.E.M.A.B.	Arêches	1990	580	8 842	1,30%	
Titres de participations				5 432 537		

En contrepartie d'un apport en nature d'un ensemble immobilier situé à Soort-Hossegor, AZUREVA a reçu de la société par actions simplifiée FONCIERE COTE LAC, dont le siège social est situé 52 rue du Peloux à Bourg-en-Bresse, des actions lui conférant ainsi le statut d'associé. L'association AZUREVA a été nommée président de la société FONCIERE COTE LAC.

Les autres titres immobilisés, d'une valeur à la clôture de 170.434 €, correspondent aux parts sociales prises dans des établissements financiers à titre de garantie des emprunts bancaires. Les mouvements constatés en 2018 sont liés à l'évolution de la situation des prêts en cours de l'exercice ainsi qu'à l'évolution de la valeur des parts.

En outre, pour constituer la garantie financière mutualisée, une réserve est constituée au sein du FMS-UNAT. Au cours de l'exercice, AZUREVA a versé la somme de 10.313 € au titre des garanties 2018 et 2019.

5. STOCKS

Les stocks de matières premières, d'approvisionnements et de marchandises sont évalués au prix moyen unitaire pondéré, les remises sont incorporées aux coûts d'achat.

	au 30 nov. 2018	au 30 nov. 2017
Stocks de marchandises	326 907	371 454
Stocks d'emballages consignés	5 876	8 802
Provisions pour dépréciation des stocks	0	0
Stocks : total net	332 783	380 256

6. CLIENTS

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Des provisions pour dépréciation des créances ont été constituées en fonction des risques d'irrécouvrabilité estimés. Elles s'élèvent à la clôture à 19.744 € après avoir fait l'objet d'une dotation de 16.846 € et d'une reprise sur provisions de 26.244 €.

	au 30 nov. 2018	au 30 nov. 2017
Créances clients ⁽¹⁾	1 120 972	406 314
Clients, factures à établir	9 237	0
Créances douteuses	79 799	49 353
Provisions pour dépréciation des créances	-19 185	-27 743
Clients : total net	1 190 823	427 924

- (1) Plusieurs règlements d'une valeur totale de 780.930 € correspondant à la participation d'un seul client à des séjours individuels nous est parvenu entre décembre 2018 et janvier 2019.

7. AUTRES CREANCES

	au 30 nov. 2018	au 30 nov. 2017
Fournisseurs, avoirs à recevoir	54 673	87 485
Créances sociales	0	11 522
Avances formation	36 566	78 174
TVA	970 545	1 276 410
Etat, produit à recevoir (plafonnement CET, CVAE)	185 730	289 416
Etat, produit à recevoir (créances et provisions CICE)	4 294 412	4 278 183
Créance sur cession Laouzas	400 000	0
Avances COS	60 440	61 460
Avances sur frais professionnels	12 000	10 800
Participations tiers (VACAF, CGOS, CNAS, ANCV....)	27 373	65 504
Débiteurs divers	10 880	24 288
Produits à recevoir	631 388	205 658
Provisions pour dépréciation des créances	-60 440	-61 280
Autres créances	6 623 568	6 327 620

Des provisions pour dépréciation des créances ont été constituées en fonction des risques d'irrécouvrabilité estimés, elles s'élèvent à la clôture à 60.440 € après avoir fait l'objet d'une reprise de 840 €.

Une partie significative du paiement du prix de vente du Laouzas, représentant 400.000 €, a été décalé.

8. DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	au 30 nov. 2018	au 30 nov. 2017
Remboursements à recevoir s/. formation et contrats aidés	84 054	176 811
Subvention DNAS restant à encaisser	502 050	0
Remboursement assurance à recevoir	1 380	11 090
Produits financiers	23 795	12 122
Autres Produits à recevoir	20 109	5 635
Produits à recevoir	631 388	205 658

9. DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	au 30 nov. 2018	au 30 nov. 2017
Contrats d'entretien	46 228	41 927
Taxes foncières et CFE	84 149	88 827
Frais de publicité et salons	135 699	87 706
Télécommunication	10 863	7 236
Charges locatives	55 141	60 941
Assurances	29	2 949
Assurances Dommage Ouvrage	24 505	35 060
Redevance de l'audiovisuel public	145 677	118 614
Maintenance informatique	71 387	72 184
Charges de fuel et de gaz	152 830	115 696
Locations	55 047	31 013
Commissions sur ventes	188 594	0
Abonnements recrutement	18 917	0
Comité d'Entreprise	0	42 754
Charges diverses	19 509	19 914
Charges constatées d'avance	1 008 575	724 823

10. DETAIL DES CHARGES A REPARTIR

Les frais sur emprunts sont amortis sur une durée de 5 ans. Le solde se présente comme suit :

	au 30 nov. 2018	au 30 nov. 2017
Frais sur emprunts	122 330	80 206
Charges à répartir	122 330	80 206

Au cours de l'exercice, 73.151 € de frais sur emprunts ont été activés afin d'être étaler. Ils correspondent au total des frais sur emprunts souscrits au cours de l'exercice.

LE PASSIF

11. LES FONDS PROPRES

Au terme de l'exercice comptable clôturé, les fonds propres se présentent comme suit :

	au 30 nov. 2017	Augmentation	Réduction	au 30 nov. 2018
Fonds associatifs	69 369 103		224 742	69 144 361
Report à nouveau	-23 881 410	5 494 264		-18 387 146
Résultat de l'exercice	5 494 264	2 603 255	5 494 264	2 603 255
Subventions d'investissement	1 773 111	30 480	223 453	1 580 139
Fonds propres	52 755 068	8 127 999	5 942 459	54 940 609

Le résultat de l'exercice précédent, un bénéfice de 5.494.264 €, a été affecté en totalité au poste « Report à nouveau ». Le résultat de l'exercice clos est un bénéfice de 2.603.255 euros.

Le détail des Fonds associatifs est le suivant :

		au 30 nov. 2018	au 30 nov. 2017
Fonds associatifs sans droit de reprise ...		29 573 273	28 949 118
Valeur du patrimoine intégré	2 479 846		2 479 846
Subventions d'investissements dont ...	27 093 427		26 469 272
Parts COS sans droit de reprise	3 472 768		2 848 613
Parts COS sur boni de fusion	498 727		498 727
Travaux	15 915 438		15 915 438
Terrain	914 694		914 694
Parts	6 291 800		6 291 800
Fonds associatifs avec droit de reprise ...		39 571 088	40 419 985
Parts COS	12 566 600		13 190 755
Parts COS avec demande de remb.	1 083 627		1 308 369
Subventions d'investissements	25 140 322		25 140 322
Parts Affaires étrangères	18 294		18 294
Parts Erholungswerk (Allemagne)	762 245		762 245
Fonds associatifs	Total	69 144 361	69 369 103

Les associations GOS 54 et COS de l'Aude ont abandonné leur droit de reprise sur les fonds associatifs pour des montants respectivement de 551.675 € et 72.480 €. Par ailleurs, suite à sa réclamation, le COS 74 a été remboursé de ses fonds pour un montant de 224.742 €.

12. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

Les subventions reçues sont réintégrées dans le compte de résultat au même rythme que l'amortissement des biens auxquels elles sont affectées. A la clôture, il existe des quotes-parts de subventions d'investissements qui restent à amortir.

	au 30 nov. 2017	Augmentation	Amortiss. des subv.	Prdts except s/subv.	au 30 nov. 2018
Subventions	1 773 111	30 480	223 453	0	1 580 138
Subventions d'investissement	1 773 111	30 480	223 453	0	1 580 138

13. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions sont constituées pour couvrir les risques latents, connus ou estimés à la clôture de l'exercice. Les provisions pour risques et charges sont évaluées conformément au règlement CRC n°2000-06 sur les passifs.

	Amort. au 30 nov. 2017	Dotations	Reprises s / Prov. utilisées	Reprises s / Prov. non utilisées	Amort. au 30 nov. 2018
Indemnités départs en retraite	375 923	135 681	49 949	84 650	377 005
Indemnités médaille du travail	51 657	19 698		20 137	51 218
Sinistres en responsabilité civile	1 000		1 000		0
Autres provisions salariés	187 514	23 000	139 243	26 361	44 910
Plan de restructuration	88 614		62 612	20 819	5 183
Fermeture établissement	87 471		85 821		1 650
Provisions risques & charges	792 179	178 379	338 626	151 966	479 966

Les indemnités de départ à la retraite sont calculées selon les modalités décrites à l'article 57 de la convention collective. Pour tous salariés, permanents et saisonniers avec un droit de priorité, ayant atteint l'âge de 55 ans à la clôture, une provision pour indemnité de départ à la retraite est comptabilisée correspondant au montant de l'engagement de retraite tel que compris dans le montant apprécié par AZUREVA pour la totalité des salariés (cf. détail dans les engagements hors bilan).

Les indemnités de médaille du travail sont évaluées selon les modalités définies dans l'accord national d'entreprise d'AZUREVA. Des règles différentes s'appliquent selon que les salariés disposent d'un CDI ou d'un CDD. Différents paliers sont prévus en fonction du nombre total d'années de travail et du nombre d'années passées chez AZUREVA. A la clôture, une provision pour indemnité de médaille du travail est comptabilisée correspondant au montant de l'engagement tel que compris dans le montant apprécié par AZUREVA pour la totalité des salariés permanents et saisonniers avec un droit de priorité. Les hypothèses retenues pour cette évaluation ont été les suivantes :

- taux annuel d'actualisation : 1,62 %
- probabilité des demandes : 100%

- taux de mobilité (âge / pourcentage annuel de départ : démission, licenciement)			
pour les CDI :		pour les CDD :	
De 16 ans à 24 ans	- %	De 16 ans à 24 ans	34,0 %
De 25 ans à 34 ans	21,6 %	De 25 ans à 34 ans	25,1 %
De 35 ans à 44 ans	18,4 %	De 35 ans à 44 ans	23,4 %
De 45 ans à 54 ans	12,9 %	De 45 ans à 54 ans	17,6 %
De 55 ans et plus	11,5%	De 55 ans et plus	17,3%

La procédure judiciaire relative à l'incendie provoqué à La Clusaz à un chalet voisin lors des festivités de la Saint Sylvestre 2016 ayant mis en cause la responsabilité d'AZUREVA, la compagnie d'assurance a décidé de transiger sur la résolution de ce contentieux. Azureva a donc remboursé à cette dernière la franchise de 1 K€. La provision pour charges relatives aux sinistres en responsabilité a été reprise.

AZUREVA, en application avec le principe comptable de prudence, a constitué une provision visant à couvrir certains risques ou charges liés à des salariés. A la clôture de l'exercice, la provision constatée correspond à l'évaluation faite de ces charges pour la quote-part non encore constatée. Au cours de l'exercice, de telles charges ont donné lieu à une augmentation de provision à hauteur de 23 milliers d'euros et à des reprises à hauteur de 165 milliers d'euros. Le montant constaté à la clôture est de 44 milliers d'euros. Par ailleurs, il existe à la clôture un certain nombre de litiges qui n'ont pas fait l'objet de provisions sur la base de l'appréciation juridique faite des dossiers.

AZUREVA a maintenu une provision de 5 milliers d'euros afin de couvrir les dernières charges à venir liées à son plan de restructuration. A la clôture de l'exercice, la provision correspond au coût restant à supporter des mesures d'accompagnements engagées. Une reprise a été constatée pour neutraliser les dépenses engagées au cours de l'exercice et une autre pour ajuster l'estimation des coûts restant à venir.

La procédure de fermeture du site d'Egat étant terminée, la provision constituée à la clôture de l'exercice précédent a fait l'objet d'une reprise intégrale.

14. DETTES FINANCIERES

Les dettes financières se présentent de la façon suivante :

	Au 30 nov. 2018	dont à moins d'1 an	dont à plus d'1 an	dont à plus d'5 ans	Au 30 nov. 2017
Emprunts bancaires étab. de crédit (*)	17 544 340	2 737 159	8 445 179	6 362 003	16 903 995
Provisions intérêts courus sur emprunts	19 346	19 346			25 549
Concours bancaires courants		0			0
Emprunts et dettes financières divers	28 010	209	0	27 801	27 800
Dépôts et cautionnements reçus	20 270	20 270			6 270
Dettes financières	17 611 966	2 776 983	8 445 179	6 389 804	16 963 614

Sur les deux emprunts contractés par AZUREVA au cours de l'exercice 2016 avec la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes et la Banque Postale de 3.000.000 € chacun pour financer des travaux de rénovation, les souscriptions réalisées au cours de l'exercice se sont élevées à respectivement 409.862 € et 597.782 €. Le prêt de la Banque

Postale est devenu amortissable sur une durée de 11 ans au cours de l'exercice et celui de la Caisse d'Epargne deviendra amortissable au cours de l'exercice 2019.

Sur les deux emprunts signés par AZUREVA au cours de l'exercice avec la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes et la Société Générale de 2.500.000 € chacun pour financer des travaux de rénovation, les souscriptions réalisées au cours de l'exercice se sont élevées à respectivement 1.758.209 € et 1.594.432 €. Dès la fin de l'utilisation des ressources financières constatées au cours du 1^{er} semestre civil de 2019, les prêts deviennent amortissables sur une durée de 12 ans. Les prêts contractés respectivement assortis d'intérêts aux taux annuels respectifs de 1,46% et 1,70% sont garantis par des hypothèques prises à hauteur de 2.500.000 € pour chacun d'entre eux sur les sites de La Clusaz Les Confins en second rang et Lacanau.

A l'occasion de la vente de l'ensemble immobilier de Egat, AZUREVA a obtenu la mainlevée des hypothèques sur deux prêts contractés auprès de la Société Générale concomitamment au remboursement de ces prêts pour une valeur totale de 618.734 € hors indemnités et frais de résiliation anticipée.

L'évolution des dettes bancaires au cours de l'exercice peut se présenter comme suit :

	Au 30 nov. 2017	Soucriptions de l'Ex.	Rembours. Planifiés de l'Ex.	Rembours. Anticipés	Au 30 nov. 2018
Emprunts antérieurs restant dûs à la clôture	11 064 618		2 872 919		8 191 699
Emprunts travaux souscrits ex. précédent	4 992 356	1 007 644			6 000 000
Emprunts travaux souscrits au cours de l'ex.	0	3 352 641			3 352 641
Emprunts remboursés par anticipation	847 021		228 287	618 734	0
Emprunts bancaires étab. de crédit	16 903 995	4 360 285	3 101 206	618 734	17 544 340

Le cumul des remboursements d'emprunts effectués au cours de l'exercice s'est élevé à 3.719.940 €.

15. DETTES COURANTES

	Au 30 nov. 2018	dont à moins d'1 an	dont à plus d'1 an	Au 30 nov. 2017
Avances et acomptes reçus	3 836 470	3 836 470		3 528 691
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	2 418 031	2 418 031		2 919 114
Dettes fiscales et sociales	4 005 821	4 005 821		3 514 720
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	510 402	510 402		988 681
Autres dettes	1 881 115	1 281 115	600 000	1 984 427
Produits constatés d'avance	45 085	45 085		64 214
Dettes courantes	12 696 924	12 096 924	600 000	12 999 847

L'intégralité des acomptes reçus des clients concerne des réservations sur l'exercice 2019.

16. DETAIL FACTURES NON PARVENUES A PAYER

Dans les dettes fournisseurs et comptes rattachés, des factures non encore parvenues restent à payer dont le détail est présenté ci-dessous :

	Au 30 nov. 2018	Au 30 nov. 2017
Honoraires	83 280	67 416
Commissions sur ventes	58 097	114 136
Eau	244 684	258 842
Electricité et gaz	99 622	97 716
Locations et charges locatives	39 336	29 074
Contrats ménage et blanchisserie	7 111	19 282
Contrats d'entretien	137 056	134 312
Formation	48 115	97 031
Intervenants extérieurs et excursions	14 206	21 103
Publicité et communication	43 994	20 106
Intérim	21 128	0
Redevance ordures ménagères	12 752	26 979
Autres factures non parvenues	28 397	29 915
Provisions, Factures non parvenues	837 778	915 913

En complément, dans les dettes sur immobilisations et comptes rattachés, des factures non encore parvenues restent à payer dont le détail est présenté ci-dessous :

	Au 30 nov. 2018	Au 30 nov. 2017
Immobilisations	73 448	0
Provisions, Factures non parvenues	73 448	0

17. AUTRES DETTES

	au 30 nov. 2018	au 30 nov. 2017
Aide à reverser (cession Résidence Bretagne)	800 000	950 000
Clients, aides reçues d'avance	603 053	241 852
Clients versements d'avance	13 198	3 953
Chèques parrainage, remises à accorder	10 800	33 163
Remises "points-fidélité clients" à accorder	214 557	264 326
Autres charges à payer	37 952	77 513
Rétrocession de commissions (COS)	49 253	70 143
Avoirs à établir	0	0
Bons d'achat et bone d'échanges sur séjours offerts	151 760	337 180
Divers autres dettes	542	6 297
Autres dettes	1 881 115	1 984 427

Le premier remboursement de l'aide de 1.000.000 € initialement reçue de la DNAS de La Poste pour financer l'avance-preneur d'un contrat de crédit-bail immobilier est intervenu en 2017. Le remboursement effectué au cours de l'exercice s'est élevé à 150.000 €. Le solde sera remboursé à hauteur de 200.000 € pendant 4 ans à partir de 2019.

18. DETAIL DES AUTRES CHARGES A PAYER

Dans les autres dettes, des charges restent à payer dont le détail est présenté ci-dessous

	Au 30 nov. 2018	Au 30 nov. 2017
Sacem	34 202	63 917
Charges locatives	0	6 190
Redevances ordures ménagères	3 750	6 318
Divers	0	1 088
Autres charges à payer	37 952	77 513

19. DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Le détail des produits constatés d'avance est présenté ci-après :

	Au 30 nov. 2018	Au 30 nov. 2017
Séjours facturés d'avance	15 680	31 500
Taxes	1 642	3 089
Location emplacements antennes	27 764	29 626
Produits constatés d'avance	45 086	64 214

IV. NOTES RELATIVES A CERTAINS ELEMENTS SIGNIFICATIFS DU COMPTE DE RESULTAT

RESULTAT D'EXPLOITATION

20. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'exercice est évalué à 49.985.125 € contre 49.746.487 € en 2017.

	Valeur au 30/11/2018	Valeur au 30/11/2017
Chiffre d'affaires net (périmètre comparable)	49 985 125	48 724 618
Chiffre d'affaires Egat	0	982 887
Chiffre d'affaires Le Laouzas	0	38 982
Evolution du chiffre d'affaires	49 985 125	49 746 487

L'arrêt d'activité fin 2017 de l'établissement de Egat constitue une variation de périmètre.

En conséquence, la variation nette de chiffre d'affaires liée à l'exploitation des établissements ouverts est évaluée à 1.160.507 €. Cela représente une variation positive de 2,60 % du chiffre d'affaires.

21. LES CHARGES DE PERSONNEL

Salaires et traitements	15 436 381	14 838 086
Charges sociales	4 878 638	4 507 231
Charges de personnel	20 315 019	19 345 317

La variation des charges de personnel est de + 969.702 € (contre + 662.549 € l'an dernier) et représente une hausse de 5,01 %.

Des personnes, représentant 4 ETPA, ont été mises à disposition par La Poste au titre des emplois repères. Elles ont été valorisées et comptabilisées en services extérieurs.

22. EFFECTIFS

	Valeur au 30/11/2018	Valeur au 30/11/2017
Contrats durée indéterminée	191	186
Contrats durée déterminée et Saisonniers	393	390
Dirigeants	32	33
Effectif moyen en ETPA	616	609

23. SUBVENTIONS ET AIDES EN NATURE

La Direction Nationale des Affaires Sociales de La Poste (DNAS) a versée à AZUREVA une subvention d'exploitation d'un montant de 2.500.000 €.

Les charges comptabilisées au compte de résultat prennent en compte les aides en nature constituées par la mise à disposition d'agents de La Poste pour la somme de 273.408 € avec une subvention en contrepartie.

24. REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES

Ce poste comprend principalement les éléments suivants :

	au 30 nov. 2018	au 30 nov. 2017
Transfert de charges liés aux remb. de charges diverses	87 539	65 589
Transfert de charges liés au personnel	207 959	227 111
Transfert de charges liés au personnel : avantages en nature	871 300	823 217
Transfert de charges à répartir : frais d'émission d'emprunts	73 151	86 109
Remboursements obtenus de frais de formation	169 260	257 702
Reprises sur provisions pour risques et charges	321 340	213 768
Reprises sur provisions d'exploitation	26 245	19 143
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 756 793	1 692 639

25. LE CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI

Le CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de notre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 764.257 € contre 894.978 € l'exercice précédent. Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel (charges sociales).

Au bilan, le CICE issu des droits des années 2014, 2015, 2016 et 2017 ont été reclassés dans le poste Autres Créances pour 3.568.621 €, respectivement 1.013.171 €, 898.096 €, 756.059 € et 901.295 €, à se faire rembourser par l'Etat, n'ayant pu être imputés sur le solde à payer d'Impôt sur les Bénéfices. Les « produits » correspondants au crédit d'impôt de ces années quatre années seront demandés en remboursement à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société.

Au cours de l'exercice, la créance de CICE de l'année 2013 d'un montant de 748.028 € a fait l'objet d'un remboursement.

Le produit du CICE acquis au titre de l'exercice a également été provisionné dans les Autres Créances pour 725.790 €. Il traduit le droit au CICE acquis par notre entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice.

Il n'y a aucune utilisation à la clôture de la possibilité offerte de financement court terme sur les créances de CICE et par conséquent aucun impact sur les comptes à la clôture.

Le CICE a permis notamment de participer partiellement au financement en matière :

- de reconstitution de notre fonds de roulement pour l'intégralité du produit.

RESULTAT FINANCIER

26. LES PRODUITS FINANCIERS

Ce poste comprend principalement les éléments suivants :

	au 30 nov. 2018	au 30 nov. 2017
Revenus de l'actif immobilisé	0	1 558
Produits de placements financiers	27 845	15 154
Produits financiers	27 845	16 712

27. LES CHARGES FINANCIERES

Ce poste comprend principalement les éléments suivants :

	au 30 nov. 2018	au 30 nov. 2017
Intérêts sur emprunts	479 895	639 434
Autres charges financières	2 370	12 323
Charges financières	482 265	651 757

RESULTAT EXCEPTIONNEL

28. LES PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les produits exceptionnels enregistrés sur l'exercice se décomposent en :

	au 30 nov. 2018	au 30 nov. 2017
Produits de cessions d'éléments d'actifs cédés (*)	4 209 362	10 016 663
Quote-part des subventions d'investissements	223 453	199 101
Reprises / subventions d'investissements / biens cédés	0	78 276
Reprises / Provisions pour risques et charges except.	169 252	264 759
Reprises / Provisions pour dépréciation des immob.	403 794	52 007
Indemnités d'assurance	0	7 717
Charges antérieures inscrites à l'actif sur l'ex	0	1 009 139
Produits exceptionnels	5 005 861	11 627 663

Les produits de cession d'actifs concernent notamment la cession de deux ensembles immobiliers au Laouzas et à Egat pour une valeur de respectivement 450.000 € et 875.000 € et la valorisation de l'apport en nature à la SAS FONCIERE COTE LAC pour une valeur de 2.800.000 €.

La reprise sur provision pour risques et charges exceptionnelles évaluée à 169.252 € concerne exclusivement les dépenses liées au plan de réorganisation et à l'ajustement de la provision restante ainsi qu'aux dépenses liées à la fermeture d'un établissement.

29. LES CHARGES EXCEPTIONNELLES

Les charges exceptionnelles enregistrées sur l'exercice se décomposent en :

	au 30 nov. 2018	au 30 nov. 2017
Amendes fiscales et sociales	939	4 102
Autres charges exceptionnelles	0	3 661
Indemnités et frais / remboursements anticipés d'emprunts	35 400	304 047
Frais de renégociation d'emprunts	0	21 000
Valeurs nettes comptables des cessions et mises au rebut	549 220	2 827 075
Coûts du Plan de restructuration	62 612	154 466
Coûts liés aux fermetures d'établissements	138 267	51 761
Amortissements antérieurs / charges immobilisées sur l'ex.	0	589 279
Dotations / Provisions pour charges exceptionnelles	0	87 471
Dotations / Provisions pour dépréciation d'immobilisation	0	396 205
Charges exceptionnelles	786 438	4 439 067

La valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés correspond principalement à la valeur nette des immobilisations de Hossegor apportées à FONCIERE COTE LAC et celles ayant fait l'objet d'une cession pure et simple pour une valeur totale de 549.220 €.

Les indemnités et frais versées à l'occasion du remboursement anticipé de 2 prêts résultant de l'opération de cession de Egat, s'élevant à 35.400 €, ont été reclassés en charges exceptionnelles.

Les dépenses du plan de restructuration de l'exercice, évaluées à 62.612 €, ont été constatées en charges exceptionnelles tout comme les dépenses constatées au cours de l'exercice en relation avec la fermeture des sites de Egat et de Hossegor évaluées respectivement à 89.849 € et 48.418 €.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

30. PROGRAMME DE PARRAINAGE ET DE FIDELISATION

Un programme de parrainage est en place depuis l'exercice 2003. Dès la validation de la réservation de la personne cooptée, le filleul, une remise est déduite du prix du séjour à venir. Dans le même temps, des bons de réduction valables sur des séjours à venir sont attribués au parrain en fonction du nombre de parrainage effectué.

Une provision pour remises à accorder est constituée pour couvrir le coût des bons attribués aux parrains et non encore utilisés. Cette provision a été comptabilisée pour 2.278 € HT à la clôture (5.554 € HT l'exercice précédent) sur la base des bons parrainages valables pour les réservations 2019 sur une probabilité d'utilisation de 13% (contre 22% l'exercice précédent).

Une seconde provision pour remises à accorder a été constituée pour 7.545 € HT contre 7.091 € HT l'exercice précédent afin de couvrir les remises accordées aux filleuls pour des réservations de séjour ayant lieu sur un exercice futur.

Deux programmes de fidélisation sont en place depuis l'exercice 2003, l'un visant les groupes, le second les individuels. Ils octroient respectivement des remises pour les premiers et des points fidélité à transformer en remises pour les seconds.

Une provision pour remises à accorder de 195.052 € HT (pour 240.296 € HT en 2017), constituée pour couvrir les remises et points fidélité, a été comptabilisée dans les comptes clos au 30/11/2018. Cette provision correspond au montant des remises accordée en 2018. Les points attribués ayant une échéance, la provision tient compte du taux d'utilisation et des niveaux de remises atteints et demandés. Le taux d'utilisation du programme individuels est de 22% contre 27% l'exercice dernier.

31. BONS D'ACHAT ET BONS D'ECHANGES

AZUREVA vend à certains de ces clients des bons d'achat émis directement par l'association. Ces bons d'achat comportent une valeur faciale permettant leur utilisation comme moyen de paiement ainsi qu'une date de validité au-delà de laquelle ils deviennent périmés.

Les bons d'achat sont comptabilisés à leur valeur faciale dès leur émission et à la clôture on peut constater dans les comptes la valeur totale des bons non encore utilisés. A la clôture du 30/11/2018, il n'existe plus de tels bons valorisés.

AZUREVA émet par ailleurs des bons d'échange. Ces bons correspondent à des séjours offerts qui peuvent être mis en jeu et gagnés dans le cadre de jeux, de salons ou d'opérations promotionnelles. Ils comportent une date de validité au-delà de laquelle ils deviennent périmés mais ne comportent pas de valeur faciale. Seul un prix indicatif correspond à la valeur maximale du gain est indiqué sur le voucher.

Ces bons d'échange sont comptabilisés en charge à la valeur moyenne des séjours telle qu'elle est constatée dans les ventes d'AZUREVA en tenant compte de la saisonnalité des choix effectués et des niveaux de prix constatés pendant ces périodes. Lors de leur utilisation, si la valeur initialement comptabilisée est différente de celle constatée pour le séjour choisi, une régularisation est effectuée pour rectifier l'écart.

A la clôture de l'exercice, la valeur de ces bons non encore utilisée est évaluée à 151.760 €.

32. LA SITUATION AU REGARD DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

A la clôture de l'exercice, la situation fiscale d'AZUREVA est déficitaire de 96.541.146 €. Ce déficit s'explique par le déficit fiscal de l'exercice de 2.769.001 € et le déficit antérieur reportable de 93.772.145 €. L'association n'a supporté aucune charge d'impôt.

La situation fiscale de l'exercice s'explique de la façon suivante :

Résultat de l'exercice	2 603 255	
Correction des dot. amort	-2 401 022	Ajustement aux dot. fiscales déductibles (8.233.387 €)
Correction VNC des actifs cédés	-1 778 366	Ajustement valeur fiscale de la VNC des actifs cédés
Résultat corrigé	-1 576 133	
Divers ajustements	15 724	
Pénalités	939	Pénalités non déductibles
Prov risques et charges	643	Retraites & Médailles du travail
Prov dépréciation	-403 794	Dépréciation des immobilisations
Frais d'émission d'emprunts	-42 124	Étalement & dotation des charges à répartir
Impact du CICE sur l'exercice	-764 257	Produit non imposable
Résultat fiscal de l'exercice	-2 769 001	

V. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

AZUREVA termine au cours du 1^{er} semestre de l'exercice 2019 la mise en œuvre des dépenses d'investissements afférentes à la rénovation des villages vacances et financées par la signature de 2 prêts de 2,5 millions d'euros chacun au cours de l'exercice 2018. Les compléments de souscription de ces deux emprunts sont également reçus par AZUREVA au fur et à mesure des appels de versement.

AZUREVA a reçu en date du 21 janvier 2019 la notification d'un contrôle URSSAF. Rien à la date d'arrêté des comptes ne permet d'appréhender un quelconque risque.

Dans le cadre du bail commercial en l'état futur d'achèvement sous conditions suspensives signé le 26 décembre 2016 avec sa filiale RCM FONCIER un pour la location de la résidence de tourisme située à Roquebrune Cap-Martin, AZUREVA a constaté la mise à disposition de l'établissement et la prise d'effet du bail en date du 1^{er} février 2019. Pour rappel, la durée du bail est fixée à 11 années et 10 mois et le loyer annuel à 720.000 euros HT.

VI. ENGAGEMENTS HORS BILAN

33. DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le dispositif CPF « compte personnel de la formation » a été instauré pour les droits à la formation des salariés. Chaque salarié dispose d'un compte "personnel", dont lui seul gère et connaît le solde des heures disponibles.

34. GARANTIE FINANCIERE

AZUREVA a obtenu de l'UNAT le renouvellement d'une garantie financière en application des articles L 211-18 et R 211-26 et suivants du Code du Tourisme, modifiés par le décret 2015-1111 du 2 septembre 2015 pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.

35. CREDITS-BAUX MOBILIERS ET IMMOBILIERS

Etablissement	Objet	Année	Durée (an)	Prix de revient des biens pris en crédit-bail	Loyers payés sur l'exercice	Cumul des loyers restants dus		Valeur résiduelle	Total des engagements
						- 1 an	+ 1 an		
Vendée océan	Câblage réseau	2017	5	9 339	2 156	2 156	5 570	90	7 817
Siege social	Visio	2015	3	40 740	3 462	0		0	0
Anglet	Câblage réseau	2017	5	7 090	1 887	1 887	5 661	80	7 628
Arêches	Câblage réseau	2017	5	3 215	509	556	1 713	25	2 294
Arêches	Wifi	2017	5	20 339	4 696	4 696	13 305	235	18 236
Tregunc	Câblage réseau	2017	5	7 333	1 552	1 693	5 220	70	6 983
Murol	Câblage réseau	2017	5	4 525	1 295	1 295	3 452	60	4 807
Métabief	Câblage réseau	2017	5	4 914	1 269	1 385	4 269	60	5 714
Lacanau	Câblage réseau	2017	5	4 410	1 018	1 018	2 460	50	3 528
La Londe	Câblage réseau	2017	5	4 780	1 104	1 104	2 575	50	3 729
La Clusaz	Câblage réseau	2017	5	5 519	1 397	1 524	4 699	70	6 293
Les Karellis	Câblage réseau	2017	5	7 732	1 785	1 785	3 719	80	5 584
Le Grau du Roi	Câblage réseau	2017	5	4 086	931	941	2 273	60	3 275
Fournols	Câblage réseau	2017	5	3 295	1 011	1 011	2 527	40	3 577
Bbussang	Câblage réseau	2017	5	6 006	1 387	1 387	2 774	60	4 222
Aargelès	Câblage réseau	2017	5	8 533	1 970	1 970	5 746	80	7 796
La Clusaz	Câblage réseau	2018	5	2 369	266	456	1 557	20	2 033
Pornichet	Câblage réseau	2018	5	6 855	153	1 833	7 178	110	9 120
Hauteville	Câblage réseau	2018	5	5 673	109	1 310	5 130	70	6 509
Crédits-baux mobiliers				156 753	27 957	28 005	79 830	1 310	109 145

Les biens faisant l'objet de contrats arrivés à leur terme ont été rachetés par AZUREVA. Trois nouveaux contrats de crédit-baux ont été contractés au cours de l'exercice et concernent des opérations de câblage réseaux réalisés dans le cadre du projet de téléphonie unifiée.

36. INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE

Les engagements en matière de retraite sont estimés à 474.572 euros charges comprises.

Ces engagements ont été évalués en tenant compte de l'indemnité légale et des indemnités conventionnelles (Convention du Tourisme Social et Familial) définies en mois de salaire en fonction de la date de naissance, de l'ancienneté et du salaire annuel de chaque salarié. Les hypothèses retenues pour cette évaluation ont été les suivantes :

- taux annuel de revalorisation des salaires : 1,00 % (inflation comprise)
- taux annuel d'actualisation : 1,62 %
- taux de charges sociales : 36,50 % (employés), 42,00 % (agents de maîtrise) et 47,50 % (cadres)
- taux de contribution employeur : 50 %
- âge de départ en retraite : Entre 60 et 67 ans selon la date de naissance
- méthode retenue (pour les CDI) : méthode des unités de crédits projetés (PBO)
- méthode retenue (pour les CDD) : méthode rétrospective avec salaire en fin de carrière (RSFC)

- modalité de départ en retraite : départ volontaire

- taux de mobilité (âge / pourcentage annuel de départ : démission, licenciement)

pour les CDI :

De 16 ans à 24 ans	- %
De 25 ans à 34 ans	21,6 %
De 35 ans à 44 ans	18,4 %
De 45 ans à 54 ans	12,9 %

pour les CDD :

De 16 ans à 24 ans	34,0 %
De 25 ans à 34 ans	25,1 %
De 35 ans à 44 ans	23,4 %
De 45 ans à 54 ans	17,6 %

De 55 ans et plus 11,5%

De 55 ans et plus 17,3%

Engagement actualisé		au 30 nov. 2018	au 30 nov. 2017
Indémnités CDI		335 527	212 104
Employés	19 665		17 623
Agents de maîtrise	135 265		53 051
Cadres	180 597		141 429
Indémnités CDD		139 044	363 389
Employés	139 021		362 830
Agents de maîtrise	23		559
Cadres	0		0
Indemnités départ en retraite		474 572	575 493

Pour rappel, une fraction de cet engagement est comptabilisée dans les comptes annuels.

37. ENGAGEMENTS HORS BILAN - SIEGE ET VILLAGES

	Valeur au 30/11/2018	Valeur au 30/11/2017
Sûretés réelles (hypothèques)	46 575 000	41 575 000
Intérêts sur emprunts restant à courir	1 558 500	1 620 618
Baux commerciaux sur la durée restante de l'engagement en cours	8 997 522	0
Redevances de crédit-bail mobilier restant à courir	109 145	121 352
Total des engagements donnés	57 240 167	43 316 970

	Valeur au 30/11/2018	Valeur au 30/11/2017
- (néant) -	0	0
Total des engagements reçus	0	0

38. DETAIL DES DETTES BANCAIRES ET DES HYPOTHEQUES DONNEES

Sites	Date	Etabl. financiers	Valeur d'origine des emprunts	Durée (an)	Taux %	Suretés réelles -- Hypothèques	Capital restant dû au 30 nov. 2018	Capital restant dû au 30 nov. 2017
Oléron	2003	BNP	750 000	15	4,70	750 000	0	68 028
Hendaye	2003	BFCC	1 500 000	15	4,50	975 000	0	90 269
Hauteville	2003	SG (1)	1 600 000	15	4,25	1 600 000	0	83 074
Laouzas	2003	SG (1)	1 400 000	15	4,25	1 400 000	0	72 690
Les Ménuires	2004	BNP	2 500 000	15	4,83	2 500 000	191 232	410 799
Fréjus	2004	BFCC	3 000 000	15	4,50	3 000 000	180 538	441 409
Lacanau	2004	SG	5 000 000	15	4,25	5 000 000	259 607	689 969
Fréjus	2005	BFCC	3 000 000	15	3,75	3 000 000	483 447	722 240
Egat	2005	SG	1 500 000	15	3,90	1 500 000	0	373 829
Egat	2006	SG	1 500 000	15	4,45	1 500 000	0	473 192
Fréjus	2009	BFCC	2 500 000	15	3,66	2 500 000	1 157 436	1 332 242
Fréjus	2010	BFCC (2)	2 500 000	12	2,96	2 500 000	874 380	1 096 852
Kerjouanno	2010	BFCC (2)	1 000 000	12	2,96	1 000 000	349 752	438 741
Kerjouanno	2011	BFCC	2 000 000	12	3,60	2 000 000	922 858	1 094 582
Anglet	2011	SG	2 000 000	12	3,10	2 000 000	916 298	1 089 354
Kerjouanno	2012	BFCC	2 000 000	12	3,95	2 000 000	1 060 781	1 227 317
Métabief	2012	SG	2 000 000	11,5	3,85	2 000 000	1 024 171	1 206 427
Oléron - camping	2016	Caisse Epargne	750 000	15	2,30	50 000	664 291	707 638
La Clusaz - Aravis	2017	Banque Postale	3 000 000	12	1,40	3 000 000	2 831 028	2 402 218
La Clusaz - Confins	2017	Caisse Epargne	3 000 000	12	1,45	3 000 000	3 000 000	2 590 137
Oléron - camping	2017	Caisse Epargne	300 000	15	2,30	300 000	275 879	292 987
La Clusaz - Confins	2018	Caisse Epargne	1 758 209	12	1,46	2 500 000	1 758 209	0
Lacanau	2018	SG	1 594 432	12	1,70	2 500 000	1 594 432	0
Détail des dettes financières			46 152 641			46 575 000	17 544 340	16 903 995

(1) (2) Ces lignes sont respectivement parties intégrantes de deux emprunts distincts n° 1 et 2.

	- 11/2018	- 11/2017
BFCC	5 029 192	6 443 651
SG	3 794 509	3 988 536
BNP	191 232	478 827
Caisse Epargne	5 698 379	3 590 762
Banque Postale	2 831 028	2 402 218
Capital restant dû	17 544 340	16 903 995

Au cours de l'exercice, trois emprunts initialement contractés en 2003 pour respectivement 750.000 €, 1.500.000 € et 3.000.000 € ont été intégralement remboursés. La garantie hypothécaire d'une valeur identique a été de facto levée.

Par ailleurs, la dette résiduelle de deux emprunts initialement contractés en 2005 et 2006 pour chacun 1.500.000 € a été intégralement remboursée par anticipation à l'occasion de la cession de l'actif affecté à leur garantie. La mainlevée sur les garanties hypothécaires d'une valeur identique a été obtenue concomitamment.